



Corporation de la Municipalité de La Nation

Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion: 2024-06

Type: Zonage

Date: 12 août 2024

Heure: 5:00 p.m.

Lieu: Hôtel de Ville, 958 Route 500 West, Casselman

Président: Francis Brière, Mayor

Préparé par: Julie Langlois-Caisse, Administrative Assistant

Vidéo: [Lien vers la vidéo Youtube de la réunion](#)

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, oui

Conseiller quartier 1 Tim Stewart, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Raymond Lalande, oui

Conseiller quartier 5 Daniel Boisvenue, oui

Conseillère quartier 6 Marjorie Drolet, oui

Présence d'employés municipaux

Pierre Leroux, DG

Aimée Roy, Greffière

Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing

Nadia Knebel, Trésorière

Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs
Mario Villeneuve, Chef pompier
Marc Legault, Directeur des travaux publics
Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts
Marc-Olivier Gratton, Ingénieur Civil

Inscription du publique:

Participants virtuels:

Aucun

Participants en personne

Aucun

Sujets

1. Ouverture de la réunion publique de zonage

Résolution: 282-2024

Proposé par: Danik Forgues

Appuyé par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à **17h00**.

Adoptée

2. Présentation des modifications de zonage

2.1 Dossier #ZBL-13-2024, Modification au règlement de zonage #2-2006
3853 Concession 20

2.2 Dossier #ZBL-15-2024, Modification au règlement de zonage #2-2006
2080 Concession 10

3. Commentaires

3.1 Dossier #ZBL-13-2024, Modification au règlement de zonage #2-2006
3853 Concession 20

Nous avons reçu aucun commentaire ou question.

3.2 Dossier #ZBL-15-2024, Modification au règlement de zonage #2-2006
2080 Concession 10

Nous avons reçu aucun commentaire ou question.

4. Ajournement

Résolution: 283-2024

Proposé par: Raymond Lalande

Appuyé par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à **17h07**.

Adoptée